

Lucas Lamah et Denise Revers-Haddad

Du 21 au 26 mai par internet
Le 30 mai à l'urne

pour l'Union
de la Droite
et des
Indépendants

Une équipe expérimentée et dynamique au service des Français du Liban et de Syrie



Lucas LAMAH

Ingénieur - Chef d'Entreprise
Ancien d'un grand Cabinet de
Conseil en Organisation



Denise REVERS-HADDAD

Conseillère des Français de l'Étranger
Anc. Administrateur de la CFE



Michel ROUHBAN

Directeur logistique
Approvisionnement et Achats



Désirée KHALIFE JOSEPH

Directrice Centre de Service Social MAS
Conseillère des Français de l'Étranger



Issam Mounzer

Médecin Gynécologue



Nissrine BARJOUH HAYEK

Responsable Marketing
Présidente UFE Damas



Jean-Paul El Khoury

Œnologue



Nathalie HAWATH

Économiste



Riad Charafeddine

Professeur d'Université



Loubna AYOUB

Consultante Bancassurance



Philippe CHALU

Banquier et Consultant Financier

Lucas Lamah et Denise Revers-Haddad

pour l'Union de la Droite et des Indépendants

Chers compatriotes,

Le Dimanche 30 Mai 2021, vous serez près de 18.000 Français du Liban et de Syrie appelés à choisir vos représentants pour les cinq années à venir.

À l'heure de la triple crise financière, sanitaire et économique qui touche nos pays de résidence, le rôle des élus consulaires est primordial : ils sont le relais entre vous et les autorités diplomatiques et consulaires.

Le conseiller des Français de l'étranger est votre élu local, votre représentant; son rôle est de défendre vos intérêts au sein du conseil consulaire qui se réunit régulièrement au consulat de France à Beyrouth pour traiter des questions relatives à l'enseignement, aux bourses scolaires, à l'aide sociale et à la sécurité. Le conseiller des Français de l'étranger a le droit de vote pour toutes ces décisions. Il vote également pour élire les sénateurs représentant tous les Français de l'étranger, qui porteront vos demandes jusqu'au plus haut niveau de l'Etat.

Notre liste rassemble des Français engagés sur le terrain, à l'écoute de vos besoins et capables de faire valoir vos préoccupations et vos intérêts. Résidents de différentes régions, engagés politiques ou indépendants, ils ont en commun le sérieux, l'intégrité et la fidélité, qualités indispensables pour créer la force d'une dynamique collective.

Voici nos principaux objectifs pour les 5 années à venir :

Enseignement :

- Nous lutterons pour une augmentation de l'enveloppe des bourses scolaires et pour un retour progressif à la prise en charge qui a été supprimée en 2012.
- Nombreux sont nos compatriotes au Liban qui se voient refuser l'accès aux bourses scolaires car ils possèdent un bien immobilier dépassant le seuil requis. Nous travaillerons pour privilégier le taux bancaire pour la valorisation de cet avoir plutôt que le taux de chancellerie.
- Poursuivre notre mobilisation pour renforcer le soutien de la France au réseau éducatif français au Liban (premier du monde).

Protection sociale :

- Valorisation des paliers : faire adopter le taux bancaire pour la valorisation des revenus en livres libanaises plutôt que le taux officiel actuellement en vigueur.
- Face à la difficulté de nos concitoyens de payer leur cotisation à la CFE, nous nous engageons à travailler pour la création d'un compte intermédiaire de la CFE qui permettra, pour ceux qui souhaitent l'utiliser, de collecter les cotisations et de rembourser les frais locaux.
- Soutenir la société française de bienfaisance, ainsi que les associations franco-libanaises dans leur engagement auprès de nos compatriotes en détresse.

Fiscalité :

- Lutter contre la stigmatisation des Français de l'étranger, souvent considérés en France comme des exilés fiscaux.
- Œuvrer pour la suppression des prélèvements sociaux CSG/CRDS sur les revenus du patrimoine et des produits de placement perçus en France, alors qu'actuellement seules les personnes établies dans l'Union européenne bénéficient de cette exonération.
- Ramener le taux minimum d'imposition à 20% pour les revenus supérieurs à 27.520 euros.
- Lutter pour obtenir que la résidence en France soit exonérée de la taxe d'habitation et soit éligible aux travaux de rénovations pour une meilleure performance énergétique (statut de l'«habitation unique»)

Lucas Lamah et Denise Revers-Haddad

pour l'Union de la Droite et des Indépendants

Sécurité Financière :

- Renforcer la protection des avoirs des Françaises et des Français placés sur leurs comptes bancaires au Liban et en Syrie, comme par exemple dans le cas actuel où les banques nous empêchent de financer les études de nos enfants en France et même de payer nos cotisations à la CFE.
- Poursuivre notre mobilisation afin d'empêcher la fermeture des comptes dans les banques françaises des Français du Liban et de Syrie. La procédure du «droit au compte» en France doit être appliquée aux Français de l'étranger.

Permanence :

- La permanence hebdomadaire au consulat sera assurée, comme elle l'a toujours été, par chacun de nos élus.
- Face aux difficultés actuelles, notamment pour causes sanitaires, nous tiendrons également des permanences périodiques dans les régions (Nord, Sud, Beqaa, et Syrie), tout en offrant également la possibilité d'échanger en virtuel pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Nous serons toujours présents et à votre écoute pour vous assister dans vos démarches et défendre vos dossiers.
- Nous allons mettre en place une plateforme web d'offres d'emplois pour mettre en relation les entreprises françaises et les jeunes diplômés.

La particularité du mode de scrutin sénatorial, qui confie aux conseillers des Français de l'étranger et aux délégués consulaires la sélection des 12 sénateurs destinés à la représentation des Français de l'étranger, permet un lien particulièrement fort.

Nos sénateurs ont toujours été à notre écoute, ont su relayer nos préoccupations et ont toujours défendu les dossiers transmis. Comme les députés, les sénateurs des Français de l'étranger rédigent et votent la loi. Propositions de loi, amendements. La suppression de la CSG-CRDS, par exemple, a été obtenue pour les revenus immobiliers en France des Français affiliés à un système de santé européen, après 4 ans de bataille législative. La suspension de certaines dispositions de la réforme fiscale en est un autre exemple. Le vote par Internet pour les Français de l'étranger ou la prise en charge des frais de scolarité dans les lycées français à l'étranger qui a été appliquée pendant 3 ans, permettent d'illustrer les apports de nos sénateurs.

Nous comptons sur vous et sur votre mobilisation, ainsi que celle de vos proches, afin d'élire les représentants qui vous ressemblent, qui vous serviront et qui éliront des sénateurs, lesquels continueront à défendre les intérêts des Français de l'Étranger.

Fidèlement,



www.francaisliban.com

facebook.com/groups/FrancaisLiban